

# Enseignement optionnel

## Section Européenne



Au lycée général et technologique Rémi Belleau, les sections européennes existent dans 2 langues :

anglais,  
espagnol,

et portent sur l'expression oral.

Ces sections proposent :

- un horaire d'enseignement linguistique renforcé dans la langue vivante étrangère de la section ( 2h hebdomadaires);
- l'enseignement (1 h hebdomadaire minimum), dans la langue de la section, d'une partie du programme d'une discipline non linguistique (DNL), la DNL se fait en Histoire-Géographie;
- des activités culturelles, des échanges internationaux et des voyages qui font partie intégrante de cette section.

Une scolarité en section européenne permet :

L'obtention: - de la mention « section européenne » suivie de la désignation de la langue sur le diplôme du baccalauréat.

- Le passage de la certification en langue.

Niveau acquis B2 en terminale.

Conditions d'accès:

Les élèves complètent un dossier de candidature dans leur collège, en classe de troisième. Avec une lettre de motivation et une lettre de recommandation de l'enseignant d'anglais ou espagnol.



Lycée Rémi Belleau  
33 rue Bretonnerie  
28400 Nogent-le-Rotrou  
02 36 85 99 00  
[www.remibelleau.fr](http://www.remibelleau.fr)